

# FORMULAIRE DE COMPTE-RENDU OFFICIEL

<b>DATE DE LA CONCERTATION</b>	Vendredi, 9 Juillet 2021 13:30 GMT +01:00
<b>TITRE DE LA CONCERTATION</b>	Résilience face aux vulnérabilités et aux chocs et stress
<b>COORDONNATEUR</b>	Monsieur le Ministre Biendi MAGANGA MOUSSAVOU
<b>PAGE DE LA CONCERTATION</b>	<a href="https://summitdialogues.org/fr/dialogue/33227/">https://summitdialogues.org/fr/dialogue/33227/</a>
<b>TYPE DE CONCERTATION</b>	État membre
<b>CIBLE GÉOGRAPHIQUE</b>	Gabon

Les résultats de la Concertation pour le Sommet sur les systèmes alimentaires seront utiles pour développer la voie vers des systèmes alimentaires durables là où elles ont lieu. Ils constitueront une contribution précieuse aux voies nationales et intéresseront également les différents groupes de travail qui préparent le Sommet : les pistes d'action, les groupes scientifiques et les Champions, mais aussi les autres Concertations.

# 1. PARTICIPATION

## NOMBRE DE PARTICIPANTS TOTAL

## PARTICIPATION PAR TRANCHE D'ÂGE

0 0-18      7 19-30      27 31-50      19 51-65      4 66-80      0 80+

## PARTICIPATION PAR SEXE

37 Homme      20 Femme      Je préfère ne pas répondre / autre

## NOMBRE DE PARTICIPANTS DE CHAQUE SECTEUR

8	agriculture/cultures	2	Éducation	0	Soins de santé
0	Pêche et aquaculture	4	Communication	0	nutrition
0	Élevage	3	Transformation des aliments	1	Gouvernement national ou local
2	Agroforesterie	0	Commerce alimentaire, marchés	26	Utilitaires
4	Environnement et écologie	1	Industrie alimentaire	0	Industrie
0	Commerce	0	Services financiers	6	Autre

## NOMBRE DE PARTICIPANTS DE CHAQUE GROUPE DE PARTIES PRENANTES

4	Petite / moyenne entreprise / artisan	3	Travailleurs et syndicats
0	Grande entreprise nationale	1	Membre du Parlement
0	Société multinationale	0	Autorités locales
7	Petit exploitant	29	Gouvernement et institution nationale
0	Exploitant moyen	0	Communauté économique régionale
0	Grand exploitant	0	Nations Unies
5	Organisation non gouvernementale locale	0	Institution financière internationale
0	Organisation non gouvernementale internationale	0	Fondation privée / Partenariat / Alliance
0	Peuple autochtone	1	Groupe de consommateurs
1	Science et université	3	Autre

## 2. PRINCIPES D'ENGAGEMENT

---

### COMMENT AVEZ-VOUS ORGANISÉ LA CONCERTATION DE FAÇON À INTÉGRER, RENFORCER ET AMÉLIORER LES PRINCIPES?

Session ouverte à toutes les composantes de la société. deux modes de participation: en ligne sur zoom ou en présentiel

### COMMENT AVEZ-VOUS FAIT EN SORTE QUE VOTRE CONCERTATION REFLÈTE DES ASPECTS SPÉCIFIQUES DES PRINCIPES ?

### AVEZ-VOUS DES CONSEILS À DONNER AUX AUTRES COORDONNATEURS DE CONCERTATIONS SUR L'ÉVALUATION DES PRINCIPES D'ENGAGEMENT ?

# 3. MÉTHODE

---

Les résultats d'une Concertation sont influencés par la méthode utilisée.

**AVEZ-VOUS UTILISÉ LA MÉTHODE RECOMMANDÉE DANS LE MANUEL DE RÉFÉRENCE DES COORDONNATEURS ?**

**Oui**

**Non**

# THÈMES ET RÉSULTATS DE LA CONCERTATION

## POINT D'INTÉRÊT MAJEUR

La thématique abordée ce jour a porté sur « Renforcer la résilience face aux vulnérabilités, aux chocs et au stress ». Elle a été examinée sous trois (3) axes majeurs :

1. Conflit Homme-Faune : Le Gabon a signé des conventions internationales pour préserver sa faune. Dans ce conflit, le problème des éléphants est un problème persistant qui cristallise les préoccupations des populations en zone rurale : ils sont à l'origine des destructions de cultures et de plusieurs décès. Aussi était-il question, après avoir identifié les origines du conflit, de proposer des méthodes et des mesures visant à l'atténuer ;

2. Renforcement de la collaboration multisectorielle et soutien des actions locales et innovantes/Promotion des NTIC : il s'agissait de proposer des axes de partenariat entre différents départements ministériels pour booster le secteur agricole par des innovations technologiques ;

3. Renforcement de la recherche scientifique et vulgarisation des résultats de recherche : les travaux ont consisté à réfléchir aux moyens d'améliorer le secteur agricole en termes de qualité de la matière végétale et animale ainsi que des pratiques culturelles.

### PISTES D'ACTION

	Piste d'action 1 : Garantir l'accès de tous à une alimentation sûre et nutritive
	Piste d'action 2 : Passage à des modes de consommation durables
✓	Piste d'action 3 : Stimuler la production respectueuse de la nature
✓	Piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables
✓	Piste d'action 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

### MOTS-CLÉS

✓	Finance	✓	Politique
	Innovation		Données et preuves
	Droits de l'homme		Gouvernance
✓	L'autonomisation des Femmes et des Jeunes		Compromis
		✓	Environnement et climat

## PRINCIPALES CONCLUSIONS

Des principales conclusions qui ont émergé des assises, il ressort ce qui suit :

- Le conflit Homme-Faune a toujours existé. Mais la politique de protection des Éléphants menées par le Gouvernement a favorisé l'augmentation du cheptel; le Gabon compte actuellement une population de 90 000 éléphants.. De plus le changement climatique ont bouleversé les habitats des éléphants. En effet, selon les résultats d'une étude réalisée en 2020, la hausse des températures et la diminution des pluviométriques ont entraîné une raréfaction de la nourriture des pachydermes.
- La persistance du conflit Homme-Faune menace la sécurité alimentaire ainsi que celle des exploitants agricoles vivants dans les villages : 8 décès enregistrés en 2020, 15 accidents et 8 300 plaintes à l'administration compétente. Sans solution efficace, il sera difficile de convaincre les jeunes de répartir s'installer en zone rurale et d'y mener des activités agricoles. Les instances internationales devraient donc accompagner le Gabon dans la mise en œuvre d'une agriculture écoresponsable qui lui permettrait de lutter contre la pauvreté, la faim et favoriserait l'autonomisation des femmes, des jeunes et des personnes vivant avec un handicap.
- La recherche, pour améliorer les conditions de production, devrait être subventionnée par l'Etat pour faciliter l'acquisition de leurs résultats par les exploitants agricoles. Ainsi, en zone rurale, les entreprises forestières en collaboration avec le département en charge des infrastructures devraient mettre en œuvre les politiques d'actions pour entretenir le réseau routier indispensable à l'écoulement des productions agricoles, pour maintenir un climat de sérénité avec les populations locales.
- En matière de recherche scientifique, il y a une absence de communication et de synergie entre chercheurs, entre ces derniers et le Ministère de l'Agriculture ainsi que les acteurs agricoles. Très souvent, la recherche dans le secteur agricole ne reflète pas les besoins des acteurs. La recherche est aussi minée par une insuffisance de moyens financiers : certains chercheurs financent eux-mêmes leurs travaux et la vulgarisation devient alors difficile auprès des paysans. Il est donc indispensable que le secteur de la recherche puisse bénéficier de financements importants et que les Ministères en charge de la Recherche et de l'Agriculture puissent développer des passerelles de collaboration et des partenariats.

### PISTES D'ACTION

- Piste d'action 1 : Garantir l'accès de tous à une alimentation sûre et nutritive
- Piste d'action 2 : Passage à des modes de consommation durables
- ✓ Piste d'action 3 : Stimuler la production respectueuse de la nature
- ✓ Piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables
- ✓ Piste d'action 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

### MOTS-CLÉS

- ✓ Finance
- ✓ Innovation
- Droits de l'homme
- ✓ L'autonomisation des Femmes et des Jeunes
- ✓ Politique
- Données et preuves
- Gouvernance
- Compromis
- ✓ Environnement et climat

## RÉSULTATS POUR CHAQUE THÈME DE DISCUSSION

Résultats spécifiques du sujet de discussion 1 : « Conflit Homme-Faune » :

- Faire appliquer les dispositions du décret portant battue administrative et légitime défense au niveau des villages car la majorité des villageois en ignorent l'existence ;
- Intensifier et diversifier les méthodes de lutte préventive :
  - Augmenter le nombre de clôtures électriques, préconisées par le Ministère en charge des Eaux et Forêts ;
  - Envisager un autre type de barrières connectées à une centrale électrique qui envoient des décharges électriques adaptées à la taille de l'animal, système déjà expérimenté au niveau du Japon ;
  - Ajouter aussi des barrières écologiques de Jatropa qui est une plante répulsive utilisée contre les caprins, les hérissons, les éléphants, les serpents, etc. ;
  - Renforcer l'éclairage autour des plantations la nuit ;
- Renforcer la réglementation sur l'exploitation forestière des essences servant de nourriture aux éléphants, par exemple l'Odika et poursuivre la recherche scientifique pour identifier les autres essences consommées par les animaux ;
- Créer des couloirs de cantonnement des éléphants en plantant des essences de consommation dans des lieux précis pour les sédentariser à un endroit bien déterminé ;
- Développer l'apiculture qui peut constituer un dispositif d'alerte pour perturber les éléphants ;
- Créer des plantations d'arbres fruitiers qui serviront de réserve de nourriture pour les éléphants ;
- Former les agriculteurs afin de les sédentariser sur les mêmes terres ;
- Créer un fonds d'indemnisation des victimes ;
- Prévoir des lignes budgétaires supplémentaires pour le Ministère des Eaux et Forêts afin de financer l'acquisition des barrières électriques ;

Résultats spécifiques du sujet de discussion 2 : « Renforcement de la collaboration multisectorielle et soutien des actions locales et innovantes/Promotion des NTIC » :

- Améliorer les techniques de production, les semences et les techniques culturales ;
- Ouvrir et entretenir les voies d'accès dans les champs ;
- Faire intervenir la responsabilité sociétale des entreprises (exemple : collaborer avec les entreprises forestières pour la création et l'entretien des routes) ;
- Développer des mécanismes de vente des produits agricoles sous forme de partenariats avec les potentiels acheteurs (cantines, hôpitaux, hôtels, restaurants, prisons et autres revendeurs) ;
- Vulgariser l'utilisation des moto-bennes entre les points de production et les points de vente des produits agricoles ;
- Promouvoir l'éducation environnementale et nutritionnelle dans les centres urbains et ruraux par les mass-médias ;
- Inciter les acteurs de la chaîne des valeurs à cotiser pour une pension retraite qui leur permettrait de sortir de la pauvreté même après leur retraite ;
- Multiplier les réseaux d'échanges entre agri-preneurs et vulgariser les services et avantages qui leur sont offerts ;
- Réglementer la rémunération des tâches agricoles ;

Résultats spécifiques du sujet de discussion 3 : « Renforcement de la recherche scientifique et vulgarisation des résultats de recherche »

- Mettre un financement conséquent dans la recherche notamment en réhabilitant les infrastructures existantes tel que le centre d'introduction et de multiplication du matériel végétal et animal de Ntoun, en renforçant les capacités des acteurs de la recherche, en relançant le réseau d'unités d'expérimentation au niveau national, en attribuant des budgets pour la vulgarisation ou la relance des centres d'appui technique agricole (CATA et CATE). Le budget pourrait provenir de la création d'une taxe sur les importations alimentaires ainsi qu'en engageant la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) ;
- Renforcer le partenariat entre le Ministère de la Recherche et celui de l'Agriculture ;
- Créer un Conseil National de la Recherche pour orienter et conduire les politiques de recherche : collaboration tripartite Ministère de l'Agriculture-Producteurs-Ministère de la Recherche ;
- Mettre en place une recherche participative entre les chercheurs et les paysans pour les activités d'expérimentation ;
- Mettre en place des programmes de sélections variétales végétales (cultures vivrières) et animales y

### PISTES D'ACTION

- |   |   |
|---|---|
| ✓ | Piste d'action 1 : Garantir l'accès de tous à une alimentation sûre et nutritive      |
|   | Piste d'action 2 : Passage à des modes de consommation durables                       |
| ✓ | Piste d'action 3 : Stimuler la production respectueuse de la nature                   |
| ✓ | Piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables                    |
| ✓ | Piste d'action 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress |

### MOTS-CLÉS

- |   |   |   |                         |
|---|---|---|-------------------------|
| ✓ | Finance                                   | ✓ | Politique               |
| ✓ | Innovation                                |   | Données et preuves      |
|   | Droits de l'homme                         |   | Gouvernance             |
| ✓ | L'autonomisation des Femmes et des Jeunes |   | Compromis               |
|   |   | ✓ | Environnement et climat |

## POINTS DE DIVERGENCE

### PISTES D'ACTION

- Piste d'action 1 : Garantir l'accès de tous à une alimentation sûre et nutritive
- Piste d'action 2 : Passage à des modes de consommation durables
- Piste d'action 3 : Stimuler la production respectueuse de la nature
- Piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables
- Piste d'action 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

### MOTS-CLÉS

- Finance
- Innovation
- Droits de l'homme
- L'autonomisation des Femmes et des Jeunes
- Politique
- Données et preuves
- Gouvernance
- Compromis
- Environnement et climat

# PIÈCES JOINTES ET LIENS UTILES

---

## LIENS UTILES

- **concertations nationales**  
<https://www.facebook.com/Concertations-Nationales-Gabon-104486125207280/?ti=as>